



COMMUNIQUE DE PRESSE

EОВI MUTUELLE CREUSOISE ET LA VOIX DE L'ENFANT INAUGURENT L'UNITE D'ACCUEIL MEDICO-JUDICIAIRE DE GUERET

Le 1^{er} juillet 2009,

Le **vendredi 3 juillet 2009 à 16h**, l'UAMJ - Unité d'Accueil Médico-Judiciaire - du Centre Hospitalier de Guéret, sera officiellement inaugurée.

L'Unité d'Accueil Médico-Judiciaire de Guéret a pour objectif l'accueil et l'audition des mineurs victimes de violences sexuelles et autres maltraitements. Cette Unité d'Accueil vise à accueillir le mineur dans un cadre rassurant qui puisse à la fois répondre aux différents besoins de sa prise en charge et atténuer l'impact du déroulement de la procédure judiciaire, tout en favorisant la manifestation de la vérité. Parce que redire, c'est revivre, ce lieu dispose notamment de moyens d'enregistrement audiovisuel destinés à limiter la répétition de la parole de la victime.

Cette Unité a été rendue possible grâce à l'engagement de nombreux partenaires :

- Le Tribunal de Grande Instance de Guéret
- La Préfecture de la Creuse
- Le Conseil Général de la Creuse
- Le Centre Hospitalier de Guéret
- L'association la Voix De l'Enfant
- Eovi Mutuelle Creusoise
- La Gendarmerie
- La Police

La Voix De l'Enfant a pris en charge l'achat et l'installation du matériel d'enregistrement audiovisuel, grâce à son partenaire SFR, opérateur téléphonique au service du cœur, engagé depuis 2001 auprès de la Voix De l'Enfant.

Elle a, tout au long des dix-huit mois de mise en place de l'Unité d'Accueil, renforcé son partenariat avec Eovi Mutuelles. Ainsi, Eovi Mutuelle Creusoise a souhaité s'engager dans ce combat et a financé les travaux d'aménagement de la Salle d'Audition. Lors de l'inauguration, EОВI Mutuelle Creusoise remettra le chèque, représentant cet engagement, à la Voix De l'Enfant.

Contacts Presse :

EОВI MUTUELLE DU LIMOUSIN
PASCALE BRUN
05 55 77 87 82

LA VOIX DE L'ENFANT
MARTINE BROUSSE
01 40 22 04 22